

Dans la dynamique de l'assemblée diocésaine de 2023, du travail de discernement qui s'en est suivi et des consultations nécessaires, Mgr Feillet institue 10 nouvelles paroisses et 5 Espaces pour la mission (doyennés). C'est une première étape importante en vue de donner un nouvel élan missionnaire à notre Eglise diocésaine pour vivre et annoncer l'Évangile en étant une « Eglise proche, fraternelle et missionnaire ».

Dans les semaines à venir, une dénomination officielle sera donnée à chacune de ces dix nouvelles paroisses. La dénomination qui accompagne ces nominations « nouvelle paroisse de la région de ... » est donc provisoire.

Nous nous donnons rendez-vous le **dimanche 29 septembre (voir page Agenda - NDLR)** dans le cadre du Congrès Mission pour notre diocèse (27, 28 et 29 septembre) avec la messe d'envoi en mission par Mgr Feillet à la cathédrale. Dès à présent, nous remettons à l'intercession de Notre Dame de Séez les missions confiées aux prêtres de notre Eglise diocésaine. Nous rendons grâce pour tout ce qui a été vécu depuis le synode diocésain de 1993 qui avait institué alors 37 nouvelles paroisses.

### **Nominations dans les nouvelles paroisses et les espaces pour la mission.**

**Dans l'attente de la publication et à compter de l'entrée en vigueur des décrets portant création canonique des nouvelles paroisses, et des nouveaux espaces pour la mission (doyennés) dans le diocèse de Séez au 1er septembre 2024**  
Par décision de monseigneur Bruno Feillet, évêque de Séez, à compter du 1er septembre 2024 :

#### **ESPACE POUR LA MISSION DU PAYS DU BOCAGE**

**Nouvelle paroisse de la région de Flers**  
Curé

- Monsieur l'abbé Stéphane Cailliaux est nommé pour 6 ans curé de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Notre-Dame en Ouche et de doyen du pôle missionnaire du Pays d'Ouche. Il conserve ses autres charges, notamment celles de vicaire épiscopal et de membre de la pastorale liturgique et sacramentelle. Il résidera au presbytère de Flers, 8 rue de la Ferrière-Percy.

Prêtres coopérateurs (vicaires paroissiaux)

- Monsieur l'abbé Raymond Hébert est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte sa charge de curé de la paroisse Saint Rémy des Trois Rivières. Il conserve sa charge d'aumônier de la délégation Orne-Calvados du Secours catholique. Il continuera de résider au presbytère de Tinchebray.
- Monsieur l'abbé Michel Renault est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Saint Vigor du Bocage Athisien et de curé modérateur (selon le canon 517 § 2) des paroisses Saint Anne de la Varenne et Notre-Dame du Houleme. Il continuera de résider au presbytère d'Athis Val de Rouvre.
- Avec l'accord de monseigneur Bernard-Emmanuel Kasanda, évêque de

Mbujimayi (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé Christian Tshibangu Shindika, prêtre Fidei donum, est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de prêtre coopérateur au service de la paroisse Bienheureux Callo et de membre du pôle missionnaire du Pays de Flers. Il continuera de résider au presbytère de Flers, 8 rue de La Ferrière Percy.

Prêtre au service de la pastorale des jeunes

- Avec l'accord de monseigneur Daniele Libanori (sj), évêque titulaire de Buruni et commissaire apostolique de l'Œuvre de Jésus Souverain Prêtre, monsieur l'abbé Norbert Herre (ojss) est nommé à mi-temps (trois jours par semaine) au service de la pastorale des jeunes. Il quitte ses charges de prêtre administrateur des paroisses Notre-Dame du Val d'Orne et Saint Jean-Eudes du Val d'Orne, et de membre du pôle missionnaire du Pays d'Argentan. Il demeure membre de la communauté de la Brardière. Il réside à la Chapelle-Viel (communauté de l'Œuvre de Jésus Souverain Prêtre) ou au presbytère de Flers, 8 rue de la Ferrière-Percy.

Sanctuaire Notre-Dame de Recouvrance des Tourailles

- Monsieur l'abbé Dominique Carel demeure recteur du sanctuaire Notre-Dame de Recouvrance des Tourailles. Il continuera de résider au presbytère des Tourailles.

Prêtres disponibles pour des tâches pastorales

- Monseigneur Jean-Pierre Brard est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse. Il conserve ses autres charges. Il continuera de résider à Chanu.

- Monsieur l'abbé Guy Lenormand est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse. Il continuera de résider à Flers.

### **Nouvelle paroisse de la région de Domfront** Curé

- Monsieur l'abbé Emmanuel Haba est nommé pour 6 ans curé de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de doyen du pôle missionnaire du Pays de Domfront, de curé des paroisses Saint Sauveur en Domfrontais et Notre-Dame en Passais et de prêtre administrateur de la paroisse Sainte Geneviève des Andaines. Il continuera de résider au presbytère de Domfront.

Prêtre coopérateur (vicaire paroissial)

- Monsieur l'abbé Alexis de Brébisson est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il demeure au service de la Fraternité missionnaire diocésaine. Il résidera au presbytère de Domfront.

Prêtres disponibles pour des tâches pastorales

- Monsieur l'abbé Claude Louveau est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse.
- Monsieur l'abbé Jacques Roger est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse.

### **Nouvelle paroisse de la région de La Ferté-Macé**

## Curé

- Monsieur l'abbé Denis Durand est nommé pour 6 ans curé de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Bienheureux Marcel Callo et de doyen du pôle missionnaire du Pays de Flers. Il demeure aumônier diocésain de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et chargé de la Mission ouvrière sur l'Espace pour la Mission du Bocage. Il résidera à La Ferté-Macé.

## Prêtres coopérateurs (vicaires paroissiaux)

- Avec l'accord de monseigneur Bernard-Emmanuel Kasanda, évêque de Mbuji-Mayi (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé Godefroy Lwabeya est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte sa charge de prêtre coopérateur au service de la paroisse Saint Jean-Baptiste en Pays Fertois et de membre du pôle missionnaire du Pays Fertois. Il continuera de résider au presbytère de La Ferté-Macé.

- Monsieur l'abbé Christophe Peschet est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de prêtre coopérateur au service des paroisses Notre-Dame au Pays d'Alençon et Sainte Thérèse au Pays d'Alençon. Il quitte également ses charges de prêtre accompagnateur de la pastorale des jeunes et d'aumônier diocésain de l'Hospitalité. Il résidera au presbytère de La Ferté-Macé.

## Prêtres disponibles pour des tâches pastorales

- Monsieur l'abbé Raymond Lemaître, jusqu'à présent curé de la paroisse Saint François en Écouves, est autorisé à prendre sa retraite. Il sera disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse.
- Monsieur l'abbé Jean-Claude Poisson est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse.

## Chapellenie Saint-Michel

- Monsieur l'abbé Jean-Philippe Talbot demeure recteur de la chapellenie Saint-Michel. Il demeure également chancelier diocésain et conserve ses autres charges. Il continuera de résider à Sées.

- Monsieur l'abbé Philippe Laurensou demeure au service de la chapellenie Saint-Michel. Il conserve son office de chargé de mission pour les sépultures des prêtres.

## ESPACE POUR LA MISSION DU PAYS D'ÉCOUVES

## Nouvelle paroisse de la région d'Alençon

### Curé

- Monsieur l'abbé Édouard Leger est nommé pour 6 ans curé de la nouvelle paroisse. Il demeure conseiller spirituel de l'équipe de secteur des Équipes Notre-Dame. Il résidera au presbytère Notre-Dame d'Alençon.

## Prêtres coopérateurs (vicaires paroissiaux)

- Monsieur l'abbé Jean-Pierre Crétois est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte sa charge de curé de la paroisse Saint Pierre au Pays d'Alençon. Il demeure

prêtre accompagnateur du service diocésain du diaconat permanent. Il continuera de résider au presbytère de Saint-Germain-du-Corbéis.

- Avec l'accord de monseigneur Bernard-Emmanuel Kasanda, évêque de Mbujimayi (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé Joseph Kazadi wa Kazadi, prêtre Fidei donum, est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de prêtre coopérateur au service des paroisses Notre-Dame au Pays d'Alençon et Sainte Thérèse au Pays d'Alençon et de membre du pôle missionnaire du Pays d'Alençon. Il continuera de résider au presbytère Notre-Dame d'Alençon.

- Avec l'accord du père Tadeu Galindo de Sauza, supérieur général des Frères Carmes Messagers de l'Esprit-Saint, le père Leandro Salles da Costa est nommé à quart temps prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il continuera d'être à quart temps au service du sanctuaire Louis et Zélie Martin d'Alençon. Il continuera de demeurer rue de la Demi-Lune à Alençon.

- Monsieur l'abbé Gabriel Villemain est nommé prêtre coopérateur au service des nouvelles paroisses de la région d'Alençon et de la région de Sées. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Saint Gilles en Haute Sarthe et de membre du pôle missionnaire du Pays de Sées. Il conserve ses charges d'aumônier national du CLER et de modérateur de l'Association pour la Formation Chrétienne (AFCP). Il continuera de résider au presbytère du Mêle-sur-sarthe.

Prêtres disponibles pour des tâches pastorales

- Monsieur l'abbé Claude Boitard quitte sa charge de prêtre coopérateur au service de la paroisse Saint Pierre au Pays d'Alençon. Il est disponible pour des tâches pastorales sur la nouvelle paroisse. Il demeure, en outre, conseiller spirituel du service diocésain des pèlerinages.

- Monsieur l'abbé Gilbert Delange est disponible pour des tâches pastorales sur la nouvelle paroisse.

- Monsieur l'abbé René Louvel est disponible pour des tâches pastorales sur la nouvelle paroisse.

Sanctuaire Louis et Zélie Martin d'Alençon

- Monsieur l'abbé Thierry Hénault-Morel demeure recteur du sanctuaire Louis et Zélie Martin d'Alençon.

**Nouvelle paroisse de la région de Sées**  
Curé

- Monsieur l'abbé Olivier Prestavoine est nommé pour 6 ans curé de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Saint Latuin des Sources et de doyen du Pays de Sées. Il demeure responsable diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle, délégué diocésain pour le dialogue interreligieux et enseignant à l'Institut normand de Sciences religieuses (INSR). Il continuera de résider au presbytère de Sées.

Prêtre coopérateur (vicaire paroissial)

- Monsieur l'abbé Amen Ovoh est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il résidera à Sées.

Prêtre au service de la paroisse

- Avec l'accord de monseigneur Bernard-Emmanuel Kasanda, évêque de

Mbujimayi (République démocratique du Congo), monsieur l'abbé Simon Mandungu, prêtre Fidei donum, qui poursuit sa mission d'étude à l'établissement d'enseignement Giel Don Bosco, est nommé au service de la nouvelle paroisse de la région de Sées. Il continuera de résider à Sées.

### ESPACE POUR LA MISSION DU PAYS D'AUGE ET DE LA VALLÉE DE L'ORNE

**Nouvelle paroisse de la région d'Argentan**  
Curé

- Monsieur l'abbé Pierre-Yves Émile est nommé pour 6 ans curé de la nouvelle paroisse. Il demeure enseignant à l'Institut normand de Sciences religieuses (INSR). Il quitte ses charges de curé des paroisses Bienheureuse Marguerite de Lorraine et Saint Maximilien Kolbe et de doyen du pôle missionnaire du Pays d'Argentan. Il continuera de résider à Argentan.

Prêtres coopérateurs (vicaires paroissiaux)

- Monsieur l'abbé Pierrick Harivel est envoyé en mission d'étude, pour trois ans, à l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique de l'Institut catholique de Paris. Il est nommé prêtre coopérateur sur la nouvelle paroisse. Il demeure responsable du Service diocésain des Vocations. Il quitte ses charges de prêtre coopérateur au service des paroisses Bienheureuse Marguerite de Lorraine et Saint Maximilien Kolbe, et de membre du pôle missionnaire du Pays d'Argentan. Il continuera de résider à Argentan.
- Avec l'accord du père Henri-Dominique de Certaines, prieur provincial de France de l'Institut des Frères de Saint-Jean, le père Benoît-Étienne de La Serre est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte sa charge de prêtre coopérateur au service des paroisses du pôle missionnaire du Pays de Domfront. Il résidera à Argentan.

Prêtres disponibles pour des tâches pastorales

- Monsieur l'abbé Christian Roullé est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste en Pays Fertois et de doyen du pôle missionnaire du Pays Fertois.

- Avec l'accord du père Daniel Federspiel, provincial des Salésiens de Don Bosco, le père Pierre Chopin est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse. Il conserve ses autres charges.

- Avec l'accord du père Daniel Federspiel, provincial des Salésiens de Don Bosco, le père Benjamin Dewitte est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse d'Argentan. Il conserve ses autres charges.

**Nouvelle paroisse de la région de Vimoutiers**  
Curé

- Avec l'accord du père Gérard Chabanon, provincial d'Europe de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), le père Pascal Durand est nommé pour 6 ans curé de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de doyen du pôle missionnaire du Pays d'Auge et de curé des paroisses Saint Benoît en Pays d'Auge, Saint Pierre – Saint André en Auge et Saint Godegrand. Il continuera de résider à la Maison paroissiale de Vimoutiers.

Prêtre coopérateur (vicaire paroissial)

- Avec l'accord de Mgr Benoît Comlan Messan Alowonou, évêque de Kpalimé

(Togo), monsieur l'abbé Éloi Segbenyo, prêtre Fidei donum, est nommé pour un an prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de prêtre coopérateur au service des paroisses Saint Benoît en Pays d'Auge, Saint Pierre – Saint André en Auge et Saint Godegrand, et de membre du pôle missionnaire du Pays d'Auge. Il réside à Gacé.

Prêtres disponibles pour des tâches pastorales

- Monsieur l'abbé Christian Christy est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse. Il demeure aumônier diocésain de l'Action catholique ouvrière (ACO) et prêtre accompagnateur de la Mission ouvrière.
- Monsieur l'abbé Philippe Pottier est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse. Il conserve ses autres charges, notamment celle de vicaire général du diocèse de Séez.

### ESPACE POUR LA MISSION DU PAYS D'OUCHE

**Nouvelle paroisse de la région de L'Aigle**  
Curé

- Monsieur l'abbé Loïc Gicquel des Touches est nommé pour 4 ans curé de la nouvelle paroisse. Il conserve sa charge de vicaire épiscopal. Il quitte ses charges de curé des paroisses Notre-Dame au Pays d'Alençon et Sainte Thérèse au Pays d'Alençon, et de doyen du pôle missionnaire du Pays d'Alençon. Il résidera à la maison paroissiale de L'Aigle.

Prêtre coopérateur (vicaire paroissial)

- Avec l'accord de monseigneur Justin Kientega, évêque de Ouahigouya (Burkina Faso), monsieur l'abbé Jean-Marie Zorom, prêtre Fidei donum, est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il poursuivra sa formation commencée avec le CLER. Il continuera de résider à la maison paroissiale de L'Aigle.

Prêtres disponibles pour des tâches pastorales

- Monsieur l'abbé Jean-Pierre Firmesse est disponible pour des tâches pastorales sur la nouvelle paroisse. Il demeure prêtre accompagnateur diocésain de la Fédération d'équipes apostoliques de religieuses (FEDEAR).
- Avec l'accord de monseigneur Daniele Libanori (sj), évêque titulaire de Buruni et commissaire apostolique de l'Œuvre de Jésus Souverain Prêtre, monsieur l'abbé Jean-Patrick Ferré (ojss) est disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse de la région de L'Aigle. Il demeure membre de la communauté de la Brardière.

### ESPACE POUR LA MISSION DU PAYS DU PERCHE

**Nouvelle paroisse de la région de Mortagne-au-Perche**  
Curé

- Avec l'accord de don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, don Jean-Baptiste Balaÿ est nommé curé de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de curé de la paroisse Sainte Céronne au Perche et de doyen du pôle missionnaire du Perche Nord. Il continuera de résider à la maison paroissiale de Mortagne-au-Perche.

Prêtres coopérateurs (vicaires paroissiaux)

- Avec l'accord de don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, don Hervé Lepetit est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte sa charge de curé de la paroisse Sainte Anne du Perche. Il continuera de résider à la maison paroissiale de Mortagne-au-Perche.
- Avec l'accord de don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, don Adrien Alric est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de prêtre coopérateur au service des paroisses Sainte Céronne au Perche et Sainte Anne du Perche, et de membre du pôle missionnaire du Perche Nord. Il continuera de résider à la maison paroissiale de Mortagne-au-Perche.
- Avec l'accord de don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, don François Kluczynski est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il continuera de résider à la maison paroissiale de Mortagne-au-Perche.

### **Sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon**

- Don Paul Denizot demeure recteur du sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon.
- Don Thomas Lapenne demeure chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon. Il conserve sa charge d'exorciste diocésain.
- Avec l'accord de don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, don François-Marie André est nommé chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon.
- Avec l'accord de don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, don Patrick Pinard-Legry est nommé chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon.
- Monsieur l'abbé Charles Lenoir demeure chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon. Il conserve également ses charges de délégué diocésain à la Vie consacrée et d'accompagnateur de la Fraternité Pentecôte. Il sera disponible pour des tâches pastorales au service de la nouvelle paroisse de la région de Bellême. Il continuera de résider à La Chapelle-Montligeon.
- Don Axel de Perthuis, prêtre de la Communauté Saint-Martin, quitte sa charge de chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon. Il est appelé à d'autres fonctions par don Paul Préaux, modérateur général de cette Communauté. Qu'il soit remercié pour ces deux années au service du Sanctuaire et dans notre diocèse
- Don Pierre Gazeau, prêtre de la Communauté Saint-Martin, quitte sa charge de chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon. Il est appelé à d'autres fonctions par don Paul Préaux, modérateur général de cette Communauté. Qu'il soit remercié pour ces trois années au service du Sanctuaire et dans notre diocèse.
- Don Stéphane Pélissier, prêtre de la Communauté Saint-Martin, quitte sa charge de chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon. Il est appelé à d'autres fonctions par don Paul Préaux, modérateur général de cette Communauté. . Qu'il soit remercié pour son année au service du Sanctuaire.

### **Nouvelle paroisse de la région de Bellême**

Curés in solidum (cf. canon 517 § 1)

- Monsieur l'abbé Henry de Sainte Preuve est nommé pour 6 ans curé in solidum (selon le canon 517 § 1) et modérateur de la charge pastorale de la nouvelle paroisse. Il demeure membre de l'Officialité interdiocésaine de Normandie (défenseur du lien) et enseignant à l'Institut normand de Sciences Religieuses (INSR). Il quitte ses charges de curé des paroisses Saint Léonard des Clairières et Notre-Dame des Ermitages, et de doyen du pôle missionnaire du Perche Sud. Il continuera de résider au presbytère de Bellême.
- Avec l'accord de monseigneur Moïse Messan Touho, évêque d'Atakpamé (Togo), monsieur l'abbé Roland Kounoutchi, prêtre Fidei donum, est nommé curé in solidum (selon le canon 517 § 1) de la nouvelle paroisse. Il quitte ses charges de curé des paroisses Saint Germain – Saint Lhômmer et Sainte Madeleine au Perche. Il continuera de résider au presbytère de Rémalard.

Prêtre coopérateur (vicaire paroissial)

- Avec l'accord de don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, don François Kluczynski est nommé prêtre coopérateur au service de la nouvelle paroisse. Il continuera de résider à la maison paroissiale de Mortagne-au-Perche.

### **NOMINATIONS DIOCÉSAINES**

Par décision de monseigneur Bruno Feillet, évêque de Séez, à compter du 1er septembre 2024 :

- Monsieur l'abbé Amen Ovoh est nommé responsable adjoint du service diocésain de la Pastorale des jeunes. Il demeure aumônier territorial des Scouts et Guides de France
- Monsieur l'abbé Christophe Peschet est nommé membre du Service diocésain de la Formation permanente.
- Monsieur l'abbé Olivier Prestavoine est nommé responsable de l'Antenne diocésaine Culture et foi.

### **MINISTÈRE EXTRA-DIOCÉSAIN**

- Avec l'accord de Mgr Bruno Feillet, évêque de Séez, monsieur l'abbé Laurent Gastineau est mis à la disposition du diocèse aux Armées françaises à compter du 1er septembre 2024 pour une durée de trois ans. Il est affecté, par le ministère des Armées, auprès du commandant du Groupement blindé de la Gendarmerie mobile.

### **FRÈRES MISSIONNAIRES DES CAMPAGNES**

- Par décision du frère Pierre Rouamba, prieur général de la Congrégation des Frères missionnaires des Campagnes, le frère Paul Fruchet, prêtre de cette congrégation, est nommé membre de la communauté de La Carneille.
- Par décision du frère Pierre Rouamba, prieur général de la Congrégation des Frères missionnaires des Campagnes, le frère Thierry Mangeart, frère laïc de cette congrégation, est nommé membre de la communauté de La Carneille.
- Par décision du frère Pierre Rouamba, prieur général de la Congrégation des



Frères missionnaires des Campagnes, le frère Paul Baracetti, prêtre de cette congrégation, quitte la communauté de La Carneille. Il est envoyé en mission à Lorris, dans le diocèse d'Orléans. Qu'il soit remercié pour ses 12 années dans notre diocèse, notamment dans sa mission d'accompagnement du mouvement Chrétiens en Monde Rural, de la Mission Rurale et des paroisses du Pôle Missionnaire